

# OU EN EST LA TÉLÉVISION DANS LES ÉCOLES ?

(L'article de Beaufort, qui porte presque le même titre, a traité le côté technique, au moment où je rédigeais les quelques lignes ci-dessous, dans lesquelles on m'accusera d'exhaler ma mauvaise humeur. Mais Freinet me pardonnera ce « verbiage » en le jugeant sur les intentions...)

©E.L.

L'équipement des écoles en postes de Télévision, ainsi que la distribution des programmes scolaires, sont des problèmes qui semblent avoir été traités d'une façon anarchique et sous l'égide du double jeu.

Alors que la voix du ministre a exhorté — et exhorte encore — à équiper les classes, à utiliser la Télévision, certains départements ont interdit l'achat d'appareils au titre Loi Barangé, ce qui n'a pas empêché dans ces mêmes départements de demander par circulaire officielle combien d'appareils ont été acquis au titre de ladite loi (de la maudite loi !)

D'autre part, la Direction de la Jeunesse et des Sports refuse de reconnaître et de subventionner les téléclubs sous prétexte que les programmes actuels de la T.V. ne sont pas culturels : Outre que cela semble mettre en doute des propres capacités du Ministère (producteur d'émissions), cela nous enferme dans un cercle vicieux : les associations qui demandent des programmes culturels ne pourront jamais les obtenir si on ne leur donne pas le moyen de démarrer. Ne serait-ce pas justement le devoir de ces bureaux chargés de l'éducation populaire, de susciter la mise sur pied de programme ad hoc !

On semble se complaire dans ce genre de contradictions : On a équipé les écoles en postes de radio et on a, aussitôt après, supprimé le seul programme qui pouvait intéresser les écoliers (« Les écoles rurales chantent »). A un moment donné, on hésitait à fournir des programmes scolaires à la Télévision sous le prétexte qu'il n'y avait pas d'appareils en service dans les classes. De leur côté, les académies, en refusant de subventionner les achats d'appareils arguaient : « D'abord il n'y a pas de programme... » Cela aurait pu durer longtemps.

D'autres embûches gênent le développement de ce nouveau moyen d'expression et d'éducation : elles sont semées tour à tour par les marchands de boîtes à sons, par les défenseurs du cinéma commercial, par des personnes bien intentionnées, de bonne ou de mauvaise foi, qui ont assisté une fois, il y a quatre ans, à une mauvaise émission

et dont le siège est fait définitivement... le « bombardement » bat son plein.

Toutefois, la « CHOSE » a dû prendre un bon chemin puisque les hauts messieurs de l'administration pensent à dire : « Voyons un peu cette Télévision » et que la course aux places est commencée...

Les instituteurs qui sont d'une prudence extrême en ce qui concerne la nouveauté, ne sont pas sans hésiter quand ils entendent : « La télévision n'est pas au point », « les enfants vont s'abîmer les yeux », « c'est l'école du gangtérisme », « le gou-

vernement entre à l'école », etc...., ces arguments pouvant venir, — cela se voit, — de milieux divers, des bureaux ministériels, comme des colonnes de journaux pédagogiques, ou sortir de la bouche même de soi-disant progressistes...

Je pense que les quelques dizaines de collègues qui essuyent les plâtres ne méritent pas qu'on leur fasse de si sordides querelles.

Monsieur Thiers n'avait-il pas prédit que le chemin de fer ne serait qu'un joujou de parisien ?

R. DUFOUR.